



PROVINCE DE QUÉBEC
MRD DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROMAIN sd

**AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE**

À toutes les personnes intéressées de la susdite municipalité,

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une session du conseil de la municipalité de Saint-Romain, qui se tiendra **à 19h30 le 13 juillet 2020** à la salle du conseil au 290 rue Principale, Saint-Romain, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure concernant :

Le lot 3 189 071 situé au 196, 2^e Rang, appartenant à Monsieur Stéphane Bégin et Madame Chantal Blanchette.

Cette demande a pour but de :

- Permettre la construction d'un bâtiment accessoire, soit un garage privé isolé de 104,05 mètres carrés. Le règlement de zonage 2012-257, article 7.3.3, stipule une superficie maximum de 55 mètres carrés pour un garage privé isolé (détaché de la maison).

Au cours de cette assemblée, le conseil entendra toute personne intéressée qui désire s'exprimer relativement à cette demande de dérogation mineure. Vous pouvez nous faire parvenir par écrit, vos demandes et questions avant le 13 juillet, 16h00, par courriel municipalite@st-romain.ca , par fax au 418 486-7875 ou par lettre. La lettre peut être déposée directement au bureau municipal, 290 rue Principale.

Donné à Saint-Romain, ce 23^{ième} jour de juin 2020.

Nicole Chicoine

Directrice générale
Secrétaire-trésorière